

Conseil scientifique



Rapport général

Le conseil scientifique réunit une trentaine de spécialistes, des chercheurs connus pour leurs travaux sur l'immigration (démographes, sociologues, historiens), des représentants des archives, des responsables de musées, un journaliste... Le rythme de travail a été soutenu, l'investissement a été important : deux réunions plénières par mois, un travail en commission (les quatre, qui feront l'objet des autres rapports), chacun a fourni une note de cadrage personnelle, qui a nourri la discussion collective, la coordination étant assurée par les comptes-rendus de Philippe Dewitte et des rapporteurs des commissions. Des chercheurs qui n'en faisaient pas partie ont été auditionnés et ont également fourni un rapport.

La volonté d'aboutir du conseil scientifique est d'autant plus grande que (comme cela vient d'être rappelé) le projet a une histoire déjà ancienne. La plupart de ses membres avaient déjà été consultés à l'occasion du rapport rédigé par Driss El Yazami et Remy Schwartz en 2001. La réflexion sur les objectifs était donc déjà avancée.

Mais avant d'approfondir la présentation en matière de contenu et de moyens d'action, arrêtons-nous sur ces objectifs.

1)- Un lieu de mémoire et de culture pour tous

Les objectifs proposés par le rapport précité ont été reformulés par Jacques Toubon dans sa lettre de cadrage : *"Faire un lieu d'histoire et de mémoire propre à la reconnaissance de l'apport des étrangers à la construction de la France"*, qui soit aussi *"un centre de ressources, de débats, de rencontres susceptibles de constituer un outil de politique culturelle"*.

Pour le conseil scientifique, le concept majeur de l'entreprise est que ce Centre, loin de concerner les seuls immigrés et descendants d'immigrés, s'adresse à tous, à la fois comme un lieu de mémoire et d'histoire de France et comme un lieu où s'éla-

bore, dans la diversité, une culture commune. Il s'agit d'abord de porter à la connaissance de tous ce qui est une évidence pour les historiens : l'immigration, regardée en général que comme un "problème" est un fait, et un fait majeur de notre histoire puisque constitutif de la nation contemporaine, celle qui a pris forme depuis le XIX^e siècle. Les apports en sont considérables, visibles (population, patrimoine culturel) et moins visibles (économie, vie politique). Il s'agit, en en faisant l'objet d'un Centre national, de conduire les Français à se regarder autrement, qu'ils soient ou non issus de l'immigration.

L'autre grande idée est que cette histoire continue, qu'elle est destinée à continuer, et que le Centre devrait devenir le pôle vivant de cette histoire, en offrant à tous ceux qui le souhaitent un espace de rencontre, de recherche et de création, à travers un lieu emblématique et grâce aux moyens sophistiqués d'échanges dont nous disposons aujourd'hui. Les membres du conseil scientifique sont tombés d'accord sur le fait que l'une de ses tâches essentielles était de s'entendre sur le contenu de ce qui serait présenté comme une histoire commune. Ce sera le deuxième point de cette intervention.

2)- Une histoire commune

A. Immigration et immigrés : quelle définition ?

La première question qui s'est posée à nous fut celle des limites, dans le temps et dans la définition des immigrés.

• **Les deux derniers siècles : un temps dans la longue histoire des migrations**

Le premier texte de cadrage proposait une histoire commençant vers 1850. En l'élargissant à l'ensemble du XIX^e siècle, le conseil scientifique a repris à son compte le cadre qui correspond à l'évolution de la France contemporaine (les historiens appellent "histoire contemporaine" celle qui commence après la Révolution et l'Empire). L'idée à mettre en valeur est que l'immigration a accompagné la construction de la société française dont les

fondements, par ailleurs bien connus, se sont consolidés au XIX^e siècle : révolution industrielle, mise en place d'un État-nation moderne. De nouveaux mouvements de population, d'une ampleur inconnue jusqu'alors, ont commencé au même siècle, émigration/immigration de masse. Alors que des millions d'Européens quittent leur pays, surtout en direction du Nouveau Monde, la France devient un pays d'immigration. Elle le restera, ce sera une des originalités de son histoire, même si depuis la Seconde Guerre mondiale, le cas français n'est plus exceptionnel en Europe. La France partage depuis longtemps avec ses immigrés une histoire commune, faite de conflits et de recompositions, où se croisent très tôt immigrants de l'étranger et immigrants issus de l'histoire coloniale, deuxième dimension singulière.

Ces deux siècles essentiels ne constituent pourtant qu'un temps dans la longue durée de l'histoire la plus ancienne du peuplement de la France, et le conseil scientifique considère que cette mise en perspective ne doit pas être négligée. Si les démographes avaient les moyens de reconstituer les origines des Français au Moyen Âge, nul doute qu'ils ne trouvent une extrême diversité, augmentée ensuite par les modifications de frontières. Les mouvements de population ont été constants, et dans certaines régions frontalières, il est bien difficile de percevoir la rupture du XIX^e siècle suggérée plus haut. Que dire aussi des extensions outre-mer et de la traite des Noirs, qui a servi au peuplement des premières colonies ? De nombreux Français issus de cette histoire, qui ont migré vers l'espace métropolitain, ne devraient-ils pas trouver dans le Centre un lieu d'expression de leur parcours spécifique ?

Nettement définies dans le temps, les perspectives ne doivent donc pas être cloisonnées.

• Les immigrés : des origines étrangères, mais sans exclure les autres migrants

L'histoire de l'immigration, telle qu'elle s'est déroulée depuis le XIX^e siècle, a conduit à définir les immigrés comme des étrangers venus en France. Ils constituent les populations auxquelles s'intéressera prioritairement le Centre. Mais cette définition ne peut être exclusive.

D'une part, le critère de nationalité pose problème dans le cas des populations liées à la France par l'histoire coloniale. Sujets français, Français en 1947, puis étrangers après 1962, le cas des Algériens témoigne de cette complexité. En toute rigueur, les harkis, les Antillais ne sont pas des immigrés : mais les formes de migration, leurs conditions de vie, leur apport à la société et à la culture les rapprochent des groupes venus de l'étranger. De même, les pieds-noirs quittant leur terre natale dans les années soixante n'ont-ils pas connu un destin de migrants ? Il a semblé au conseil scientifique que ces destins pouvaient être évoqués occasionnellement, lors d'expositions temporaires, de débats, comme dans des activités de création.

La proximité des parcours migratoires entre certains provinciaux débarqués à Paris et les étrangers au XIX^e siècle a aussi été rappelée et pourrait faire l'objet de rapprochements.

B. Les thèmes à aborder

La triple fonction du Centre (qui sera décrite dans le point suivant) offre une grande variété d'approches possibles pour donner toute son épaisseur à l'histoire de l'immigration et valoriser sa place dans la France d'aujourd'hui. Les problèmes les plus délicats concernent l'espace d'exposition. Le conseil scientifique a commencé une réflexion sur les thèmes qui pourraient guider cette exposition, que ses formes soient permanente ou temporaire. Le double objectif visé est pédagogique et symbolique.

• Les grands repères de l'évolution chronologique

C'est la façon la plus simple de définir l'histoire commune, de situer les divers parcours migratoires et de permettre à chacun de trouver sa place dans cette histoire. Dans le détail, il faudrait aborder :

- les grandes phases d'immigration et de stabilisation, en donnant les facteurs d'explication : rythmes de l'économie (croissance, reconstructions, crises), guerres (brassages de population), articulation avec la colonisation et décolonisation ;

- les vagues successives d'immigration et la diversification croissante du bassin d'émigration (*grosso modo* : le temps des Belges et autres voisins frontaliers, le temps des Italiens, des Polonais et des réfugiés d'entre-deux-guerres, le temps des Portugais et des Algériens, le temps de la mondialisation des origines).

• **La diversité des aventures migratoires**

Il est important que le Centre rende compte de la diversité des causes d'émigration, de la multiplicité des parcours, et permette de faire vivre aux visiteurs les émotions et les douleurs du parcours vers la France, "terre promise".

- Travailleurs immigrés, individuels ou venus par filières ou recrutement collectif, isolés ou en famille.
- Réfugiés (aux parcours aussi divers que les juifs russes d'avant 1914, les Arméniens et Russes des années vingt, les Espagnols des années trente, les Chinois des années soixante-dix, etc.).
- Voyages, accueil, contacts avec l'État et ses règlements.

• **L'État et les immigrés**

C'est une dimension essentielle, qui peut d'ailleurs s'intégrer à l'histoire chronologique, les politiques d'immigration encadrant les vagues migratoires successives. Mais les politiques d'immigration ne sont qu'un aspect de la question. Une fois en France, la vie des immigrés et de leurs enfants est régulée par un État qui modèle leurs formes d'intégration à la société française. Parmi les sujets possibles :

- Histoire des politiques de l'immigration (travailleurs, familles, réfugiés).
- Approche spécifique de diverses migrations : Polonais (classes polonaises dans les locaux de l'école) et Russes réfugiés dans les années vingt (rôle d'intermédiaires donné aux associations), populations ex-colonisées (traitement spécifique des Algériens).
- Voies complexes de la "transformation en Français" : enfants issus de l'immigration, naturalisations, engagements spécifiques (histoire de la nationalité, produit de l'immigration).

- L'État et la xénophobie : préférence nationale et Vichy, mais aussi défense des droits de l'individu, recherche d'égalité sans distinction des différences d'origine (on peut envisager une manifestation spécifique sur l'histoire de la xénophobie : exposition temporaire ?).

• **Construction plurielle des identités**

Le thème est central, et peut servir de fil directeur à de nombreuses présentations concrètes, à travers des exemples (en exposition permanente comme temporaire). On peut rendre compte ainsi de la diversité des identités immigrées, liées aux cultures d'origine et aux conditions de migrations, mais aussi aux milieux de vie en France, à la réaction de l'opinion et de l'État à leur égard (cf. point précédent sur la xénophobie et l'État). Avec, en point d'orgue, l'interrogation sur l'identité de la France, terre d'immigration.

- Identités et cultures d'origine (origines rurale ou urbaine, religion).
- Métiers (monde de l'usine Renault, de l'atelier urbain, de la mine, etc., vie de la cité ouvrière).
- Milieux de vie : campagne, quartier communautaire, cité ouvrière, grands ensembles).
- Engagement politique : exilés tournés vers le pays d'origine, ou combats partagés (mouvement ouvrier, guerres, antifascisme, Résistance, antiracisme).

• **Les apports de l'immigration**

Il y a ici un double enjeu. Enjeu patrimonial d'abord : pour découvrir l'importance et la diversité de l'héritage liés aux immigrations passées et présentes. Enjeu d'"ennoblissement de l'immigration" ensuite : remplacer l'image négative véhiculée par le mot par la prise de conscience de tout ce que la grandeur nationale doit aux étrangers de France et à leurs héritiers.

Les apports dans la construction en profondeur de la nation devront toujours être rappelés, sous des formes diverses :

- démographiques (radioscopie des origines sur laquelle les démographes ont beaucoup travaillé ;
- économiques (la construction et l'industrie moderne entre autres) ;

- politiques (apports des étrangers aux combats nationaux, guerres et Résistance entre autres, mais aussi syndicalisme, etc.).

Mais l'espace d'exposition privilégiera les aspects les plus visibles et les plus prestigieux :

- culturels (sciences, arts plastiques, littérature, musique y compris musique populaire : du musette au hip hop et bien sûr le sport) ;
- place de la France dans le monde : rayonnement culturel (francophonie), diplomatiques (liens noués avec les pays d'émigration), etc.

• **L'originalité française**

Cet aspect peut s'intégrer à une présentation chronologique, mais il doit rester comme une question à ne pas négliger. On devra notamment bien insister sur les transformations contemporaines et la façon dont les problèmes se posent aujourd'hui à l'échelle européenne.

- Comparaisons (avec les pays d'immigrants du Nouveau Monde par exemple).
- Rôle de la colonisation.
- Atténuation de cette originalité dans l'Europe contemporaine, notamment dans le cadre de l'Union européenne.

3)- Trois fonctions, deux espaces :

Restent à envisager les moyens qui devraient donner à l'entreprise toute son efficacité. Avant d'évoquer les lieux, rappelons les fonctions envisagées :

A. Les activités du Centre s'organiseront autour de trois fonctions

• **Un espace d'exposition**

Une installation permanente s'efforcera de mettre en scène les repères et d'ouvrir sur les thèmes proposés. Des expositions tournantes permettront de renouveler l'intérêt, tout en enrichissant divers aspects. L'ensemble devrait être à la fois attractif et pédagogique : moyens multimédias, parcours,

etc. On attend des expositions temporaires qu'elles créent des "événements" et attirent sans cesse de nouveaux publics.

• **Un centre de ressources et d'orientation**

Le Centre devrait devenir le pôle de collecte et de redistribution de toutes les informations concernant les recherches sur l'immigration, les expériences en cours, les projets. La collecte concernera d'abord l'ensemble de la France et fera appel aux centres ressources déjà existants, aux laboratoires de recherche, aux associations, aux individus. Au-delà, il nouera des relations avec les instituts étrangers. Il éclairera les chercheurs et le public sur l'accès aux diverses archives, et pourra offrir la consultation de certaines d'entre elles (archives audiovisuelles, numérisées). Il s'y ajoutera logiquement une fonction éditoriale, avec publication en édition papier ou numérique de revue(s), catalogues, ouvrages spécialisés ou grand public. Pôle de pilotage pour les chercheurs aussi bien que pour le grand public, il devrait devenir un lieu de rencontre et de dialogue, physiques ou virtuels. On touche à la troisième fonction.

- Un lieu vivant, où se tiendront des manifestations, des colloques, des spectacles : le développement d'une production culturelle est essentiel à la réussite du Centre. Celle-ci peut être scientifique (colloques, impulsion de projets de recherche), artistique (spectacles, expositions), festive (concerts, animations), etc. Les acteurs les plus divers seront amenés à apporter leur contribution : associations, écoles, producteurs artistiques, etc. Les initiatives devront venir de toute la France.

B. Un lieu prestigieux à Paris, et un espace virtuel

Le Centre aura une dimension matérielle, dans un bâtiment parisien et une dimension virtuelle, qui permettra à tous de se l'approprier et de participer à ses activités.

• **Un lieu matériel**

La définition du projet de donner à l'immigration toute sa dimension nationale justifie le choix d'un lieu central et prestigieux, d'un bâtiment de Paris

intra-muros. Le conseil scientifique s'est rallié dès le début à cette idée et suit avec intérêt les propositions en cours. Le bâtiment devra abriter l'installation permanente, les expositions temporaires, une bibliothèque, une médiathèque, des installations permettant la recherche individuelle sur ordinateurs, des salles de spectacle et de conférence (plus des lieux où se restaurer).

• **Un cercle virtuel**

Avant même que le monument ne soit ouvert à la visite, le Centre aura une existence sur Internet. Comme centre de ressources, il proposera l'accès à toutes les informations, projets, fichiers, images, livres, archives, qui seront mis en ligne. Comme lieu d'accueil, il a une vocation de portail pour d'autres structures, des sites d'associations, etc. Comme espace de rencontre, il permettra des échanges et favorisera les impulsions venues de toutes les parties du territoire. Il sera l'instrument privilégié des deux fonctions définies ci-dessus, comme centre de ressources et lieu vivant.

Le lieu monumental est le cœur du projet et lui donne son sens, en termes de reconnaissance et de mémoire ; l'espace virtuel en est le poumon, il assurera sa respiration au rythme du pays entier et de ses habitants.

4. Débats à poursuivre

Un certain nombre de points demeurent à éclaircir pour matérialiser le projet.

• **Le nom du Centre**

Nous avons manqué d'imagination pour trouver un nom à la fois séduisant et adapté au projet. La formule "centre de ressources" est fort rébarbative, bien que collant assez bien à une partie de la réalité. Il nous a semblé que le mot "histoire" était nécessaire dans le nom. "Mémoire", "culture" peut-être aussi.

• **Les choix muséographiques**

Bien des membres du conseil scientifique avaient imaginé de donner une place importante à l'instal-

lation permanente. Selon les spécialistes en muséographie, l'impossibilité de constituer une collection l'interdirait : il faudra donc faire des choix parmi les thèmes, les migrations à représenter dans une perspective de "repères", et imaginer très vite un programme d'expositions temporaires. Cette question va mobiliser l'énergie du conseil scientifique dans les mois à venir.

• **La place des archives**

Le Centre peut-il collecter certaines archives ? La question n'a pas été clairement tranchée. Il serait souhaitable que le Centre puisse devenir un lieu qui centralise des archives dispersées, qui ne sont hébergées nulle part et qu'il suscite l'intérêt pour le dépôt de ces archives (archives d'associations, archives orales, etc.). Par ailleurs, le conseil scientifique a d'ores et déjà fait des propositions de conservation aux Archives de France, suggérant de conserver désormais les cartes de séjours et de mettre à la disposition d'un plus large public les dossiers de naturalisation (en numérisant au fur et à mesure ceux qui sont accessibles légalement). Sur le modèle de ce qui a fait le succès des musées d'Ellis Island ou de Buenos Aires, où les gens peuvent retrouver le moment d'arrivée de leurs ancêtres, on s'est interrogé sur la possibilité d'offrir une recherche de type généalogique aux visiteurs. Cet accès aux dossiers de naturalisation offrirait cette possibilité, pour ceux dont les ancêtres ont déposé une demande.

• **Articulation entre objectifs du conseil scientifique et aspirations des associations**

Les contacts doivent être plus serrés, pour que les choix soient acceptés par tous.

Le Centre idéal serait donc un lieu de découverte de l'Histoire, qui donne à penser, favorise la mise à distance des problèmes contemporains et suscite une appropriation pour tous les habitants de France ; un lieu d'exposition d'un patrimoine qui témoigne de la richesse et de la diversité des apports liés à l'immigration ; un lieu de collecte et de mise à disposition du public le plus large des ressources disponibles sur le sujet ; un lieu de rencontre et d'échanges ; un lieu de création. En bref, le lieu dynamique de la diversité française.

Marie-Claude Blanc-Chaléard